

• **AGRIBIO 05** •

Les Agriculteurs **BIO** des Hautes-Alpes



Synthèse du projet

# Vers une Vallée Bio dans les Hautes-Alpes

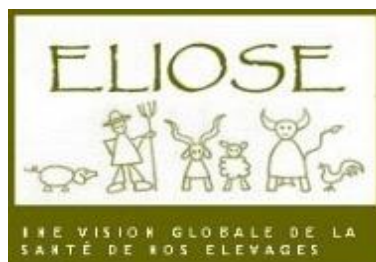
(2014-2017)

Soutien financier du ministère de l'Agriculture, du  
Département 05 et de la Région PACA.  
Subvention Appel à Projet CAS-DAR AgroÉcologie 2013



Titre	<b>Vers une Vallée Bio dans les Hautes-Alpes</b>
Région	Provence-Alpes-Côte d'Azur
Département	Hautes-Alpes
Territoire	Un peu moins de la moitié nord du département des hautes Alpes, ce qui correspond à la Vallée de la Durance, à partir du lac de Serre-ponçon jusqu'à La Grave, et les vallées de ses affluents, la Clarée, la Guisane et le Guil
Nombre d'agriculteurs impliqués	39 (15 adhérents à Agribio sur le territoire de Vallée Bio,- 16 autres producteurs bio du territoire, 8 producteurs non bio du territoire, intéressés par la bio)
Structure porteuse	Agribio 05
Durée du projet	2014 à 2017
Montant de la subvention du CAS-DAR	78 234 €
Budget total du projet	115 731 €

Avec les partenaires principaux suivants :



# 1. OBJECTIFS

---

Le projet Vallée Bio a pour but de développer dans les Hautes-Alpes une agriculture biologique (objectif environnemental), adaptée au territoire et pérenne (objectifs social et économique). Le projet se limite à une zone bien précise, un peu moins de la moitié nord du département, et se concentre sur la filière élevage, majoritaire sur ce territoire.

Le résultat visé est d'augmenter, voir de doubler, le nombre d'exploitations qui passent en bio par an sur le territoire. Le plan d'actions a été élaboré, et mis en œuvre, en concertation avec les divers acteurs agricoles du territoire, afin de s'insérer dans le contexte local. L'agriculture biologique est un ensemble de pratiques agro-écologiques. Sur ce territoire et pour la filière élevage, faire évoluer les exploitations vers ce type d'agriculture implique avant tout l'augmentation de l'autonomie fourragère, la réduction des charges, et la structuration des filières de l'aval (valorisation des produits en bio tout au long de la chaîne, certification et traçabilité).

## Les objectifs stratégiques ciblés sont :

- développer une dynamique locale d'échanges sur le thème de la bio
- diffuser les techniques et pratiques relatives à la bio
- développer la sensibilisation et la connaissance de la bio par les producteurs non bio
- renforcer la structuration des filières
- développer les potentialités de débouchés des produits bio par la restauration collective et une sensibilisation du grand public.
- développer une image forte du territoire et le valoriser.



Il y avait une réelle motivation et volonté d'acteurs du territoire, élus, agriculteurs bio et autres qui se sont concerté pour permettre la mise en place d'une démarche adaptée au territoire. Cette démarche se veut qualitative et garante de l'émergence d'exploitations agricoles biologiques pérennes dans le temps (viabilité économique, écologique, sociale...). Au-delà d'un recensement des ressources dont dispose chaque structure pour accompagner au mieux les agriculteurs conventionnels ou futurs installés vers la bio, il s'agit bien de mettre à plat une démarche qualitative qui irait de l'identification des agriculteurs jusqu'au suivi post conversion. La qualité de la démarche vient de la complémentarité des points de vue, expertises et sensibilités propres à chaque structure.

## 2. Mise en œuvre

---

Agribio 05 a mis ces trois dernières années toute son énergie à la réalisation du projet Vallée bio. N'ayant à ce jour jamais eu à gérer des projets d'une telle ampleur, c'était un défi rempli d'ambition pour l'agriculture haut-alpine et pour fédérer les acteurs sur le territoire.

Pour la réalisation de **l'action 1** intitulée «**Renforcer l'accompagnement à la conversion en bio des éleveurs**», l'autonomie des agriculteurs pour faire un autodiagnostic de conversion était un point qui tenait particulièrement à cœur aux administrateurs d'Agribio 05 et à certains partenaires comme l'ADEAR, Eliose et le lycée agricole des Emèyres. La rédaction du «kit d'autodiagnostic de conversion» a été le fruit d'un travail commun riche en échanges entre ces acteurs. Elle a cependant demandé plus de temps que prévu. La Chambre d'Agriculture du 05 dispose d'une méthode propre et exclusive qu'elle met en œuvre régulièrement sur le terrain. Cette méthode lui convenait pour la réalisation des diagnostics de conversion. Ces deux méthodes ont été proposées et utilisées par les agriculteurs conventionnels qui ont participé au projet et qui ont bénéficié d'un accompagnement à la conversion.

La mise œuvre de **l'action 2** : **Organiser des formations techniques et des réunions d'information sur la bio a été une réussite**. Les formations ont été d'un réel succès car elles ont permis aux agriculteurs de lever certaines peurs concernant la santé du troupeau et la qualité du produit fini. Les formations qui ont été mises en place ont répondu aux questions que pouvaient se poser des éleveurs, et ont permis un partenariat solide avec Eliose.



Les interventions au lycée agricole ont été très motrices pour de nombreux changements et intensification des relations entre partenaires.

Concernant **l'action 3** : **Accompagner les collectivités pour mettre en place une démarche d'introduction des produits bio et locaux dans les cantines**. Les rencontres, événements et finalités de cette action ont largement dépassés ce qui était prévu. L'historique d'Agribio 05 dans la restauration collective a pu lui permettre d'avoir un nom connu et réputé sur le département. En parallèle et en symbiose avec Agribio, des associations du territoire de l'embrunnais comme Génépi ont acté pour des changements dans quelques cuisines et dans les mentalités des citoyens et des enfants du territoire. Le partenariat avec Echanges Paysans a permis d'apporter des réponses concrètes et efficaces aux attentes des collectivités de ce territoire. Il y avait aussi une forte volonté des collectivités, cela a permis de créer les cas «exemplaires» de Briançon ou de l'hôpital d'Embrun. Ils peuvent maintenant montrer aux autres collectivités que «c'est possible» et pas uniquement ponctuellement mais sur le long terme. Echanges Paysans a su faire part de professionnalisme notamment dans l'accompagnement à la rédaction de marchés publics. Cela a initié de nouvelles ouvertures pour l'avenir. En effet ils ont développé une expertise disponible en local. Les collectivités locales savent qu'à présent elles peuvent compter sur eux pour les aider à augmenter la part de produits bio et locaux dans leur repas. Cela a donc eu des retombées économiques concrètes pour les agriculteurs locaux par la création de nouveaux débouchés.

La mise en œuvre de l'**Action 4 : Structuration et amélioration de l'organisation et de l'efficacité des filières lait et viande**, illustre bien la complexité de la création ou modification d'une filière alimentaire. Les mentalités évoluent souvent en décalage, sur le long terme et en réponses à des cycles de crises.

La structuration de la filière de lait bio est un exemple de réussite d'un travail commun avec la Chambre d'Agriculture du 05 qui a permis le démarrage au 1<sup>er</sup> janvier 2016 d'une collecte de lait bio par le collecteur « Biolait ». Cet acteur promet d'être une locomotive pour les conversions à l'agriculture biologique des éleveurs bovins laitiers mais plus particulièrement sur les territoire géographique du plateau du Champsaur, du bassin gapençais et vers Sigoyer.

La bio partout et pour tous



Concernant la structuration de la filière ovine bio, les premiers travaux de recensement ont été réalisés. Le constat actuel laisse percevoir des perspectives de quelques changements mais il faudra que les acteurs concernés investissent de l'énergie et du temps de travail. Des premières réunions avec Unebio, ont permis d'initier des relations, il est nécessaire de donner une suite à ces travaux. Du côté de la filière viande ovine en circuit-court, des échanges avec des groupements de consommateurs ont également eu lieu. Il en résulte une meilleure compréhension du contexte local qui présage une évolution à la hausse et une pérennisation de la consommation de viande ovine en vente directe.

### 3. RESULTATS

---

L'**action 1** résulte en deux finalités distinctes. D'une part l'existence d'un « kit d'autodiagnostic de conversion ». Celui-ci est disponible sur le site internet [www.bio-provence.org](http://www.bio-provence.org) dans l'onglet « Agribio 05 » puis « Nos actions ».

D'autre part, 8 diagnostics de conversion. Sur ces 8 diagnostics, il y en a 6 qui ont aboutit à une conversion en agriculture biologique entre 2014 et fin 2016. Il y en a aussi une de plus en 2017 et un autre supplémentaire prévue pour début 2018. Ces résultats sont plus faibles que ce qui avait été pronostiqué lors du stage de préparation au projet vallée bio. En effet, au premier abord, en territoire de montagnes, l'agriculture semble assez extensive, on imagine un passage au bio plus facile que sur d'autres territoires. Or dès lors que tous les aspects sont pris en compte, de nombreuses contraintes apparaissent :

Une faible disponibilité en surfaces labourables et un parcellaire souvent éclaté et difficile à travailler du fait de l'altitude et de l'étroitesse des vallées. L'autonomie fourragère est donc difficile à atteindre pour ces exploitations.

L'altitude rend la culture des céréales difficile et risquée. L'engraissement et la finition d'animaux bio doit donc passer par l'achat d'aliments certifiés du commerce. Leur coût élevé (et le manque de débouchés) est un frein important à la conversion.

Ponctuellement, il arrive que des bâtiments de haute altitude (1500 à 2000 mètres) soient encore prévus pour l'attache, ou soient volontairement de surfaces faibles pour garantir une densité élevée d'animaux en période de froid. Dans le cadre d'une conversion en bio, il est nécessaire de prévoir une surface de vie élevée pour chaque animal ; ce qui peut être incompatible avec ces bâtiments.

Il est important de rajouter le facteur humain et les aléas de la vie (santé, divorce, décès). La situation de certains agriculteurs était différente il y a 3 ans. Elle pouvait être plus propice à une conversion que leur situation actuelle. De ce fait, l'objectif ambitieux que s'était fixé l'association Agribio05 et ses partenaires n'a pas été atteint.



Cependant, nous pouvons élargir notre analyse des résultats et se pencher aussi sur le nombre d'installation en bio sur ce territoire : en 2013 il y avait 32 agriculteurs bio sur le territoire de vallée bio et en mai 2017 on compte 48 agriculteurs bio. Si on écoute les personnes parler dans les campagnes, leurs propos convergent vers l'idée suivante : le projet Vallée bio a grandement participé à cette augmentation. Et cela grâce à des actions indirectes, moins palpables que des chiffres. On observe un début d'évolution des mentalités qui permet un contexte favorable à l'installation de nouveaux agriculteurs bio sur ce territoire.

Concernant l'action 2, il y a eu 3 formations techniques organisées sur la période du projet. Ces formations étaient adaptées aux attentes des éleveurs. Ils se posaient de nombreuses questions sur le soin vétérinaire de leur animaux en bio. Grâce à ses formations, ils ont pu échanger avec des intervenants spécialisés sur la question et prendre le temps de se poser pour approfondir leur réflexion et leur approche globale des soins de leurs animaux. Les comptes-rendus des formations sont disponibles en ligne sur internet, et continuent d'être diffusés aux personnes reçues dans les bureaux d'Agribio 05.

Dans le cadre de l'Action 3, il y a eu 9 collectivités qui ont été accompagnées par Echanges Paysans et Agribio05 pour augmenter la part des produits bio et locaux dans les repas. Ces collectivités sont : Briançon, Villard St Pancrace, Les Orres, Vars, par la cuisine centrale du CH d'Embrun : Embrun, Baratier, St André d'Embrun, Crots, Chateauroux les Alpes, par la cuisine centrale de la SAB : La Salle les Alpes, Puy St Vincent, Les Vigneaux, par la cuisine centrale de la Fondation Seltzer: St Chaffrey, Monétier les Bains, Montgenèvre.

Cet accompagnement se traduit par les chiffres. En 2014, sur le territoire de vallée bio la part des produits bio et local fournis par échanges paysans consommés par les collectivités citées ci-dessus représentait 45 370 euros alors qu'en 2016, elle représente 166 097 euros. En 2014, les produits bio et locaux sur le territoire vallée bio représentait 38 % de produits locaux vendus par Échanges paysans sur ce territoire et fin 2016, ce chiffre est passé à 48 %. Nous ajouterons que sur ce territoire certaines cuisine plus petites ( structures d'écoles maternelles) de font aussi livrer directement par les producteurs bio et locaux.

Lors des trois dernières années, il y a eu de plusieurs rencontres entre les chef de cuisine, Échanges paysans, Agribio05 et les collectivités. Cela a permis d'entretenir et d'intensifier les relations. Des attentes concrètes ont été formulées comme le souhait d'introduire de la viande bio et locale à la cantine de Briançon . Il y a donc aussi une synergie avec l'action 4 car ainsi, un travail important avec les abattoirs, les bouchers et une salle de découpe labellisée en bio est en cours.

La démarche d'accompagnement est à présent solide car ils impliquent presque tous les acteurs de la restauration collective :

- les gestionnaires sont impliqués et accompagnés grâce aux précieux conseils d'Echanges Paysans lors de la rédaction de leur marché public.
- les cuisiniers bénéficient d'appui technique par la formation organisée par Agribio05 avec Echanges paysans et Lionel Goumy. Ils peuvent s'améliorer techniquement par rapport à des produits différents de leurs produits classiques grâce aux conseils culinaires de Lionel Goumy. Ils peuvent avoir des réponses professionnels à leur questionnement par rapport à la bio de la part d'Agribio05. Enfin, ils peuvent avoir une solution directe d'approvisionnement par Echanges Paysans.

- les enfants et consommateurs des repas sont informés et sensibilisés au contenu de leurs assiettes par des animations soit pendant le temps du repas (partenariat avec le CPIE de la haute Durance et Terre D'Eden), soit pendant les temps périscolaires.

- les citoyens et quelques élus de ce territoire sont impliqués et ont été sensibilisés entre autre par des 'événements locaux comme la Foire Bio Génépi, des soirées débat ou des pièces de théâtres- débats sur les produits bio et locaux en restauco auxquels Agribio05 a assisté. La foire Bio Génépi a été une vitrine très importante pour lancer les actions de ce projet. Deplus, les membres de l'association Génépi ont été aussi très moteur et engagés sur ce sujet. Ils ont été parfois initiateurs ou participants aux rencontres sur la question. Enfin, en 2016 il y a eu une grande action de communication lors de la foire.

La pluralité des acteurs rencontrés et accompagnés dans cette action 3 confère une pérennisation de l'utilisation des produits bio et locaux. Or pour une pérennisation totale, il faut continuer le travail au niveau des politiques et des décideurs.

Pour l'**action 4**, les résultats ont été divergents selon les filières.

Pour la **filière bovin lait en bio**, la venue de la collecte de lait bio dans le Sud-Isère et les Hautes-Alpes, a permis ou va permettre :

- une solution aux les éleveurs laitiers ne souhaitant transformer qu'une partie de leur lait et commercialiser l'excédent (au quotidien ou de façon ponctuelle pour se libérer du temps),
- l'approvisionnement de certains transformateurs en lait bio (d'ici 2018 pour la fromagerie de la Durance)
- une réflexion sur le prix du lait et la conversion en bio chez de nombreux acteurs.

Cette collecte était initialement prévue sur le nord du département mais les acteurs qui se sont engagés en premier sont situés plus au sud et hors territoire vallée bio. Certains agriculteurs du territoire « Vallée bio » prévoit de s'engager avec la collecte bio lait en 2018. Les personnes qui ont œuvré pour la venue et la pérennisation de cette collecte peuvent être fières car elle propose une solution directe face à la crise du lait.

Concernant la part de lait bio dans les fromageries locales (Fromagerie de Durance, Fromagerie du Queyras et SICA des Fontanies), l'évolution est différente selon les fromageries et ce qui avait été pronostiqué :

- Concernant la Fromagerie du Queyras, en 2014, ils transformaient 450 000 l de lait bio fournit par 3 éleveurs bio. Entre temps, la venue d'un éleveur bio en plus (qui a bénéficié d'un accompagnement vallée bio) leur a permis d'augmenter un peu leur production. Fin 2016, ils transforment alors 500 000 l de lait bio fournit par quatre éleveurs bio.

- Concernant la Fromagerie de Montbardon, sur les 5 producteurs qui fournissent la fromagerie, un producteur fournit du lait bio pour 150 000 l de lait bio par an. Or ce lait n'est pas valorisé en bio car, la fromagerie n'a pas l'agrément bio. Cela entraînait un coût trop important pour leur structure d'une part à cause du prix de la certification et d'autre part, il leur faudrait deux collectes différentes. Pour l'avenir, des rencontres et discussion avec les autres acteurs pour éventuellement faire évoluer la situation.

- Concernant la Fromagerie de la Durance. Sur la quinzaine de producteurs qui les fournit aucun sont en bio. Leur positionnement par rapport au bio diverge au sein de la structure. Cependant, pour fin 2017 début 2018 une gamme bio est envisagé en partenariat avec Biolait et les magasins Biocoop pour fin 2017-2018 une gamme bio.



Les actions d'Agribio05 pour la **filière viande ovine bio** ne sont pas encore visibles ou traductibles en chiffre. C'est une filière ovine qui semble être la plus complexe à organiser. Les rivalités économiques entre les différents acteurs de la filière, la faible valorisation actuelle, la difficulté de l'abattage (l'abattoir de Guillestre est en survie précaire), les enjeux de volumes, la diversité qualitative de la production et la forte saisonnalité de la production ovine rendent la commercialisation et la valorisation de l'agneau bio en filière longue extrêmement difficile. Il faudrait une très forte mobilisation de tous les acteurs de la filière pour permettre une évolution significative. Malheureusement cette volonté n'est pas présente actuellement. Il y a donc peu d'espoir de voir une filière ovine bio se mettre en place à court et moyen termes. Par conséquent les conversions de fermes ovines viande seront, dans les prochaines années, limitées aux éleveurs s'engageant dans la maîtrise de leur commercialisation et/ou des partenariats avec des bouchers locaux. Des accompagnements de ces démarches ont déjà été initiés par Agribio 05 avec des groupes de consommateurs locaux (AMAPs).

